



**COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation :

17 Février 2026

Délibération Numéro

2026.23.02.09

Objet :

**DECISIONS DU MAIRE
DEPUIS LE DERNIER
CONSEIL MUNICIPAL
(12.01.2026)**

2026.28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Février 2026**

Le vingt-trois février deux mil vingt-six dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 17 Février 2026

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, M. COURSEAU Pierrick, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés :

M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène,
Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, M. LEFEVRE Christophe

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Danielle GEHAN est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte

Monsieur Le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal les décisions du Maire prises depuis le conseil municipal du 12 janvier dernier.

- ▶ 2026.01 : accord sur devis CF Plombier pour une intervention sur les chauffages du Bistr'aux livres
- ▶ 2026.02: accord sur devis 3D Ouest : renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de facturation cantine et garderie pour un montant TTC de 952.37€

Le conseil municipal en prend acte.

Délibéré en séance, les jour mois et an susdit
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Danielle GEHAN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20260223-2026230209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2026
Publication : 26/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

